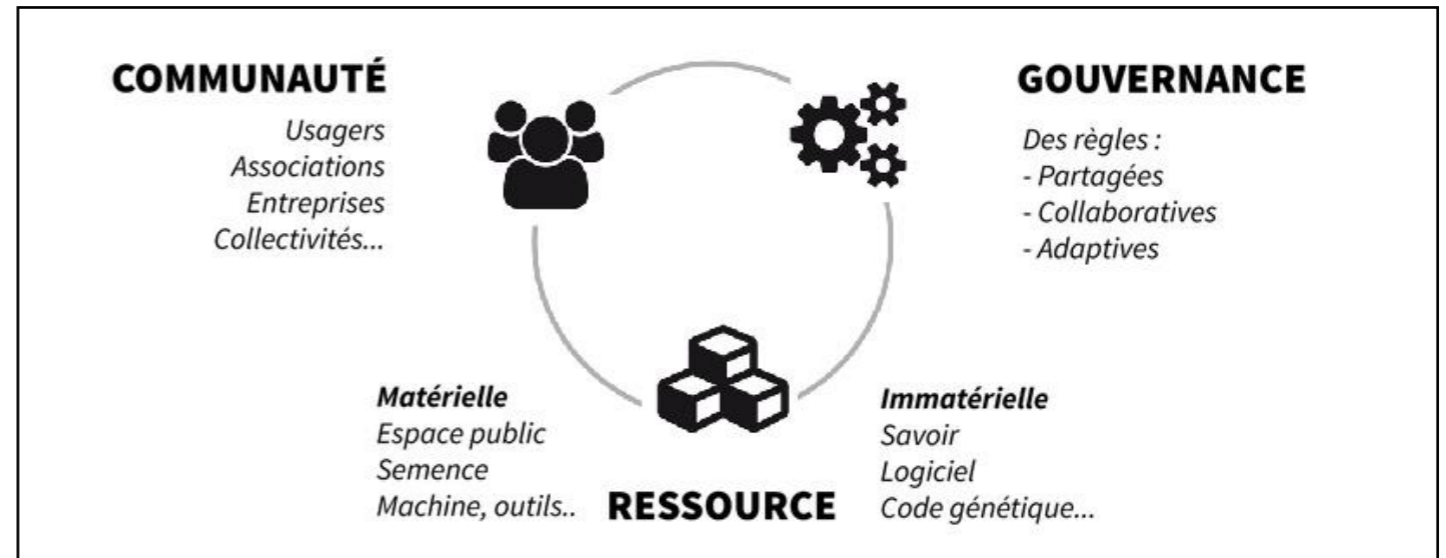


Communs fonciers pour l'habitat

La propriété partagée du sol pour le logement abordable



Elinor Ostrom, Prix Nobel d'économie 2009

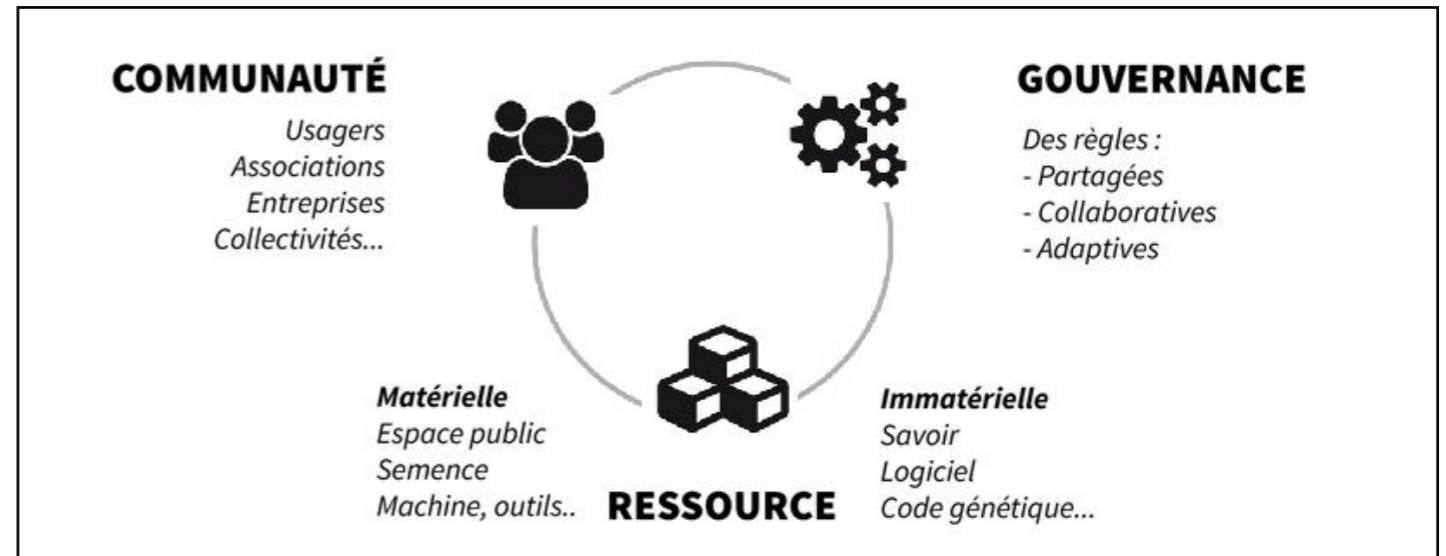


Communs fonciers pour l'habitat

La propriété partagée du sol pour le logement abordable

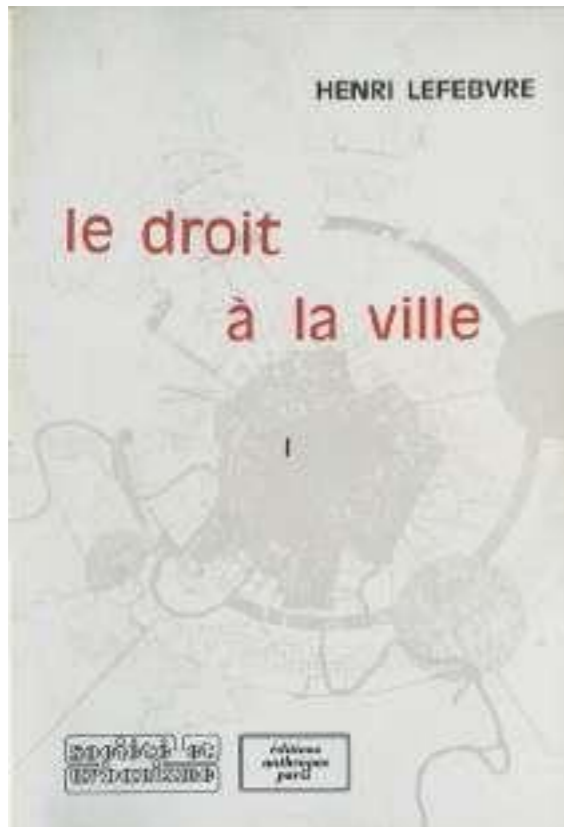


Elinor Ostrom, Prix Nobel d'économie 2009



Cano Martin Pena CLT, Puerto Rico

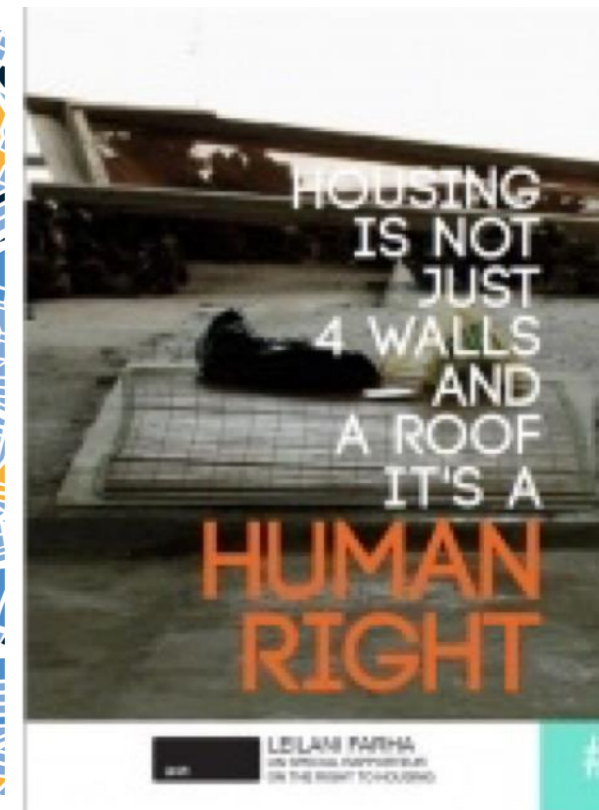
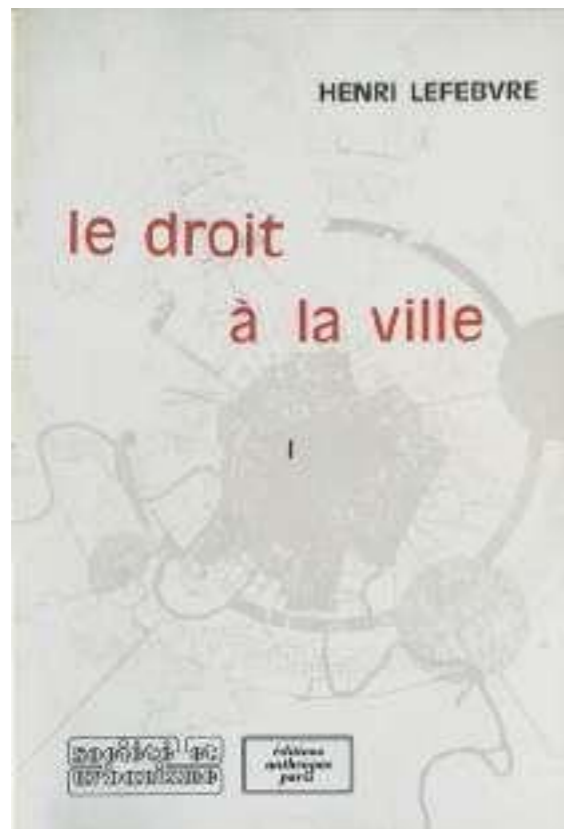
Droit à la ville



Le droit a la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à *l'oeuvre* (à l'activité participative) et le droit à *l'appropriation* (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville

Lefebvre, 1968, p. 140

Droit à la ville



Le droit a la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à *l'oeuvre* (à l'activité participative) et le droit à *l'appropriation* (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville

Lefebvre, 1968, p. 140



La prescription acquisitive collective - Brésil

Loi sur le Statut de la ville 2001

Reconnaisances juridiques de l'occupation collective

- *Usucapiao coletivo*
- Quilombos
- Concession de droit réel d'usage du bâtiment pour les occupations d'immeubles vacants
- CLT (ONG Catalytic Communities)



La prescription acquisitive collective - Brésil

Loi sur le Statut de la ville 2001

Reconnaisances juridiques de l'occupation collective

- *Usucapiao coletivo*
- Quilombos
- Concession de droit réel d'usage du bâtiment pour les occupations d'immeubles vacants
- CLT (ONG Catalytic Communities)

Prescription acquisitive collective (*Usucapiao coletivo*)

Transformation d'une situation de fait en situation de droit après un délai d'occupation stable et paisible

- Terrains urbains jusqu'à 250 m²
- Période de prescription 5 ans.
- Lorsqu'aucune division interne ne peut être attestée, l'usucapião peut être revendiquée collectivement par la formation d'une copropriété spéciale.



© ComCat

Community Land Trust

4 principes

Un terrain détenu par une entité collective (*Trust*)


Séparation de la propriété du sol et celle du bâti

Des conditions à la revente

Une gestion commune du territoire et du projet



© Periferia, 2014



Une bataille juridique menée dans le cadre
d'un projet de réhabilitation de la zone du canal

Caño Martín Peña
Community Land Trust Puerto Rico



Community Land Trust à Porto Rico

2009



La « communauté » détient collectivement le foncier du quartier. Ne peut être vendu.

Chaque famille détient des « droits de surface » qui peuvent être vendus, transmis en héritage, mis en hypothèque

Chaque famille détient pleinement son logement

Community Land Trust